

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



Martin Maurel Monétaire

Cet OPCVM est géré par Rothschild Asset Management
Code ISIN : FR0007046909 (Part I)

Objectifs et politique d'investissement

- **Classification AMF** : Monétaire court terme.
- **Objectif de gestion** : L'objectif du FCP est d'obtenir une performance égale à l'EONIA (correspondant à l'objectif de performance brute), diminuée des frais de gestion réels propres à chacune des catégories de parts.. En cas de très faibles taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir ses frais de gestion. Votre OPCVM pourrait voir sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.
- **Indicateur de référence** : L'indice EONIA (Euro Overnight Index Average) correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone euro, il est calculé par la Banque Centrale Européenne et représente le taux sans risque de la zone euro.
- **Politique d'investissement** :

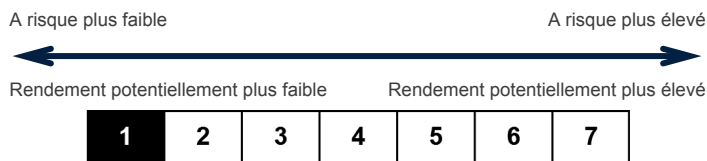
MARTIN MAUREL MONETAIRE a une stratégie de constitution d'un portefeuille d'actifs peu risqués. Le portefeuille est investi en actifs obligataires et instruments du marché monétaire libellés en euro ou en devises. Les titres en devises sont couverts contre le risque de change. Ces valeurs mobilières peuvent être à revenu fixe, variable ou mixte, à coupon bas ou égal à zéro.

Les produits de taux d'émetteurs privés peuvent représenter jusqu'à 100 % de l'actif. L'OPCVM investira également en Euro Commercial Paper issus d'émetteurs français ou européens de la zone euro. En termes de risque de taux, la maturité moyenne pondérée (Weighted Average Maturity - WAM) du portefeuille est limitée à 60 jours, et en termes de risque de crédit, la durée de vie moyenne pondérée (Weighted Average Life - WAL) du portefeuille est limitée à 120 jours.

La fourchette de sensibilité* globale sera comprise entre 0 et 0,25. Aucun titre n'aura de durée de vie supérieure à 397 jours.

En terme de notation, les émetteurs retenus sont exclusivement de la catégorie "Investment Grade" chez les principaux instituts de notation (S&P, Fitch, Moody's...) ou jugés équivalents par la société de gestion et bénéficient d'une des deux meilleures notation court terme. Pour investir, la société de gestion utilise ses

Profil de risque et de rendement



- Le niveau de risque de cet OPCVM est de 1 (volatilité inférieure à 0,5%) et reflète principalement son positionnement sur les produits de dettes publiques et privées tout en ayant une sensibilité comprise entre 0 et 0,25.
- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

propres analyses crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle base son analyse sur des éléments quantitatifs et qualitatifs, référencés et faisant l'objet de procédures, permettant d'évaluer la qualité de crédit des émetteurs, sans avoir recours aux notations fournies par les agences de notation.

Le FCP peut intervenir sur des instruments dérivés pour prendre des positions sur les taux en vue de couvrir le portefeuille ou de l'exposer pour réaliser l'objectif de gestion. Les opérations sur les devises seront réalisées uniquement dans un but de couverture. Ces opérations seront effectuées dans la limite d'un engagement représentant 100 % de l'actif de l'OPCVM.

Pour la gestion de sa trésorerie, l'OPCVM peut investir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM français ou européens ne pouvant investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement et/ou FIA de droit français ou européen, à condition qu'ils respectent les 4 critères de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier, classés dans la catégorie "Monétaires court terme", aux dépôts d'une durée maximale de 12 mois, aux emprunts d'espèces et aux opérations de cession et d'acquisition temporaire de titres.

Fréquence de valorisation : Quotidienne. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : chaque jour à 11h30 auprès de Rothschild Martin Maurel. Exécution des ordres : prochaine VL (cours inconnu). Date de règlement des S/R : VL + 1 jour ouvré. Cette part est une part de capitalisation.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 1 semaine après leur investissement.

* La sensibilité obligatoire mesure la variation du prix d'une obligation à taux fixe lorsque les taux d'intérêt évoluent. Plus la durée de vie résiduelle d'une obligation est grande, plus sa sensibilité est élevée. Le fonds ne prend aucun risque action.

- La catégorie de risque associée à l'OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.

- La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

- L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

- **Risque de crédit** : Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	0,20%
Frais de sortie	Néant

Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants (en % de l'actif net)	0,10%
--------------------------------------	-------

Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

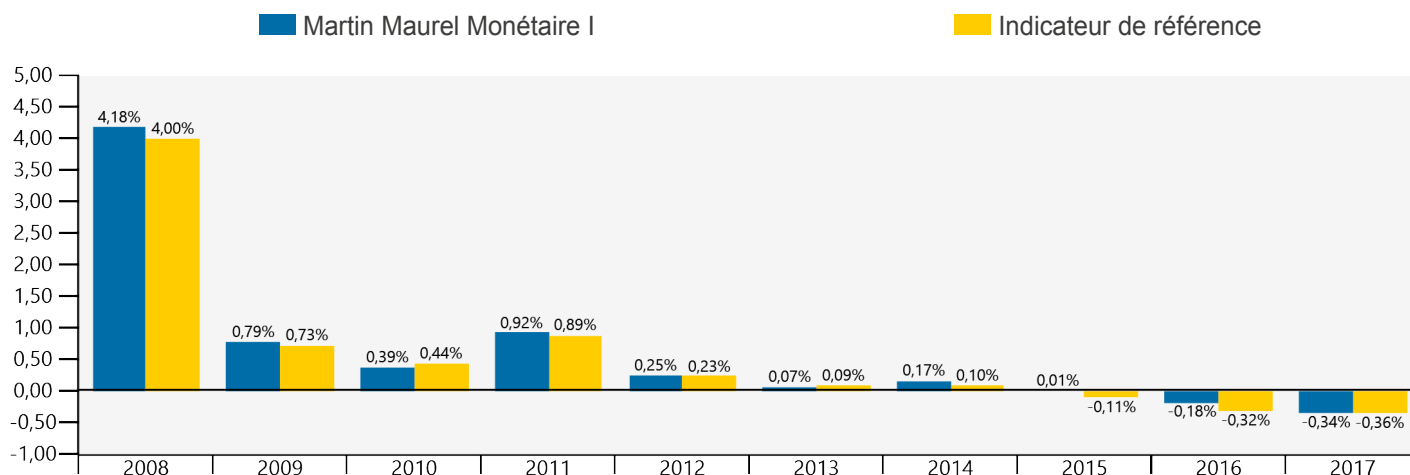
Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2017. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le fonds lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

Frais ponctuels prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et Commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur demande écrite à l'adresse indiquée dans la rubrique "Informations pratiques" ci-dessous.

Performances passées



Cet OPCVM a été créé en 2000.

La Part « I » a été créée le 07/07/2000.

Les performances ont été calculées en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Rothschild Martin Maurel.

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild Asset Management - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : www.rothschildgestion.com.

La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Rothschild Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous trouverez plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet suivant : www.rothschildgestion.com

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Rothschild Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet <https://www.rothschildgestion.com/fr>. Un exemplaire papier de la politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 09 février 2018.